Public Works and Government Services Canada | Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC
11 Laurier St./11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Construction Services Division/Division des services de construction
140 O'Connor Street
140, rue O'Connor
Ontario
Ottawa
K1A 0S5

Title - Sujet Système D'Extinction D'Incendie Système D'Extinction D'Incendie et D'Alarme Incendie	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP076-201304/A	**Amendment No. - N° modif.** 011
Client Reference No. - N° de référence du client 20201304	**Date** 2021-04-07
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-$$FG-374-79676	
File No. - N° de dossier fg374.EP076-201304	**CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME**
Solicitation Closes - L'invitation prend fin **at - à** 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT **on - le** 2021-04-13 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B. **Plant-Usine:** ☐ **Destination:** ☑ **Other-Autre:** ☐	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Vani-Machado, Alba	**Buyer Id - Id de l'acheteur** fg374
Telephone No. - N° de téléphone (873) 355-4048 ( )	**FAX No. - N° de FAX** ( ) -
Destination - of Goods, Services, and Construction: **Destination - des biens, services et construction:**	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	**Delivery Offered - Livraison proposée**
Vendor/Firm Name and Address **Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur** **Telephone No. - N° de téléphone** **Facsimile No. - N° de télécopieur**	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) **Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)** **Signature** **Date**	

Canada

Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cette modification fait partie des documents de soumission.

La modification 011 est émise pour les suivantes :

(1) Émettre Addenda 11

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES

Addenda 11

Hangar T-58 Remplacement du système d'extinction d'incendie Questions
Solicitation – EP076.201304

Q1 À partir du dessin M.003, je vois certaines phases du travail. Existe-t-il un document qui explique les phases? À partir de ce dessin, il y a un saut de phase. Je veux m'assurer que je n'en manque pas!	R1 Se référer au dessin T.000 pour le plan clé des phases de travail et la séquence proposée des phases de construction.
Q2 D'après la section de spécification 21, la taille du réservoir de mousse et la station des tuyaux de mousse ne sont pas les mêmes que ceux indiqués sur le dessin. Devons-nous suivre ce qui est sur les dessins ou dans la spécification?	R2 Reportez-vous au calendrier de dessin pour les dimensions des réservoirs.
Q3 En ce qui concerne les tests du système de mousse et l'élimination, un certificat d'incinération sera-t-il nécessaire pour l'élimination des deux types de mousse?	R3 Oui, une preuve de destruction thermique répondant aux exigences d'élimination recommandées par le fabricant de mousse doit être fournie.
Q4 La vanne déluge à utiliser, Viking F-1, est évaluée à 175psi et la pompe d'incendie sélectionnée est évaluée à 175psi à 5000gpm. Cela signifie qu'à Churn (débit O), la pression dépassera les 175psi de la vanne déluge et d'autres dispositifs comme les têtes d'arrosage. Le réducteur de pression doit-il être fourni à la sortie des nouvelles pompes à incendie?	R4 Oui, les nouveaux détendeurs de pression sont indiqués sur les nouveaux plans de travail. Symbole illustré sur le dessin M.001 (FP-PRV), nouvelles vannes illustrées sur le schéma 1/M.003, plans 1/M.05 et élévations 3/M.105. Les réducteurs de pression sont indiqués dans le calendrier des pompes d'incendie et de la section 21 30 00 des spécifications.
Q5 Pour le nouveau réservoir de carburant diesel, il n'y a pas de plate-forme de remplissage extérieur illustrée sur les dessins. C'est une exigence de la TSSA. Une plate-forme de renouvellement sera-t-elle nécessaire? Si oui, veuillez fournir les détails.	R5 D'accord, une plate-forme sera nécessaire et les détails seront fournis via un addenda.
Q6 Nous remarquons que la spécification Spécialités de protection contre l'incendie, demande une unité de roue de type ABS. La poudre ABC est corrosive pour les pièces en aluminium qui sont présentes en grande quantité dans les avions. Voir le Tech-Tip ci-joint. Nous suggérons de remplacer la poudre ABC par une poudre anti-incendie de type Purple K. Après vérification du prix, il n'y a pas d'augmentation significative pour le changer.	R6 Cette mesure a été examinée avec Transports Canada et les nouveaux extincteurs du hangar seront révisés au CO_2 au lieu de l'ABC ou Purple K. Les détails suivront dans l'addenda.

Q7 Est-ce que le stationnement sera gratuit pour le travailleur ou devrons-nous payer le stationnement à l'aéroport?	R7 Le stationnement est autorisé dans la zone de rassemblement désignée indiquée sur le plan clé de phase de travail proposé 1/T000. Le stationnement ailleurs est aux frais de l'entrepreneur.
Q8 Pour la qualification de l'entrepreneur général (E.G.), est-ce que l'expérience du sous-traitant qu'ils utiliseront peut compter pour l'expérience pour la qualification de l'E.G.?	R8 Le terme « soumissionnaire » désigne la personne ou l'entité (ou dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui dépose une soumission pour l'exécution d'un contrat de biens, de services ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.
Q9 Veuillez fournir le rapport géographique requis pour ce projet.	R9 Un rapport tiers en anglais uniquement ne peut pas être fourni.
Q10 La note #2 sur le dessin A.004 fait référence à la découpe de la dalle et à l'excavation pour les nouveaux drains, mais la note sur le dessin se trouve à l'emplacement des portes. Veuillez réviser et mettre à jour les dessins.	R10 Notes aux emplacements des portes à supprimer. Reportez-vous à l'addenda.
Q11 Veuillez fournir la section de spécification manquante #04 22 00 pour la maçonnerie d'unités de béton.	R11 Noté. Reportez-vous à l'addenda.
Q12 Détail 7/A0.12 montre une membrane anti-humidité sur les murs du réservoir de stockage extérieur. Veuillez fournir les spécifications de cet article, car elles ne sont pas fournies dans les spécifications.	R12 Noté. Reportez-vous à l'addenda.
Q13 La section 3.3 sous la spécification d'ignifugation appliquée la section 07 81 00 indique que l'ignifugation doit être appliquée aux ponts de toit, comme le tableau ci-dessous tiré des spécifications. Veuillez confirmer si l'ignifugation	R13 La protection anti-incendie pat pulvérisation s'applique à la structure existante endommagée comme indiqué dans la spécification et sur les dessins détaillés des chicanes de plafond. Conformément à l'article 3.3.8 de la section 07 81

doit être appliquée au toit-terrasse existant ou au nouveau toit-terrasse ajouté? Précisez s'il vous plaît.	00 s'appliquent en cas de perturbation de l'ignifugation. Voir l'addenda pour l'ignifugation dans le nouveau bâtiment.

.5 Ensure that ducts, piping, equipment, or other items which would interfere with application of fireproofing are not positioned until fireproofing work is completed.

3.3 APPLICATION

.1 Apply bonding adhesive or primer to substrate if recommended by manufacturer.

.2 Apply fireproofing to correspond with tested assemblies, or acceptable calculation procedures to provide following fire resistance ratings.

Location	Rating	ULC Rating
Roof decks	2 hour	ULC BXUVC.F816

.3 Apply fireproofing over substrate, building up to required thickness to cover substrate with monolithic blanket of uniform density and texture.

.4 Apply fireproofing directly to open web joists without use of expanded lath.

Q14 Veuillez fournir la section de spécification #03 35 10 manquante pour la finition des sols en béton.	R14 La référence à la section 03 35 10 dans la section 09 67 23 sera supprimée par un addenda. Les exigences relatives à la finition des sols en époxy doivent être conformes à la norme 03 30 00 Béton coulé en place et aux exigences du fabricant.
Q15 La section 3.6 de la section des spécifications de peinture #09 91 23 indique l'exigence de peinture des conduits exposés, la tuyauterie, les supports, etc. de la zone finie, comme indiqué dans la section ci-dessous. Veuillez confirmer si ce travail est requis? Et si oui, veuillez préciser l'étendue?	R15 Reportez-vous aux sections spécifiques des spécifications pour déterminer l'étendue de la peinture dans le hangar, comme la peinture de la mousse et de la tuyauterie d'arrosage dans le hangar, les retouches de la tuyauterie de gaz naturel là où les travaux du projet affectent. Un addenda sera publié pour clarifier cette section de spécification.

3.6 MECHANICAL/ELECTRICAL EQUIPMENT

.1 Paint finished area exposed conduits, piping, hangers, ductwork and other mechanical and electrical equipment with colour and finish to match adjacent surfaces, where indicated.

.2 Other unfinished areas: leave exposed conduits, piping, hangers, ductwork, and other mechanical and electrical equipment in original finish and touch up scratches and marks.

.3 Touch up scratches and marks on factory painted finishes and equipment with paint as supplied by manufacturer of equipment.

.4 Do not paint over nameplates.

.5 Keep sprinkler heads free of paint.

.6 Paint fire protection piping.

.7 Paint disconnect switches for fire alarm system and exit light systems in red enamel.

.8 Paint natural gas piping.

Q16 Quels sont les travaux de peinture à réaliser concernant la partie existante du bâtiment? Veuillez également confirmer si les murs en béton et le tablier métallique de la nouvelle salle des vannes doivent être peints?	R16 Peindre un nouveau bloc de béton au niveau du remplissage de la porte pour qu'il corresponde aux murs adjacents. Des précisions seront publiées dans un addenda.

Q17 Pouvez-vous confirmer que le terme Blastrac fait référence à un coup de feu Page A.001 du dessin d'architecture?	R17 Toutes les références à Blastrac peuvent être lues comme synonymes de grenaille. Aucun addenda requis.
Q18 Sur la coupe A-A du dessin S102, il montre que les parois intérieures verticales sont 15M@250mm EW et 20M@200mm et 15M@300mm pour les murs extérieurs; mais il y a aussi une note qui dit 20M@22500 verticales pour les murs intérieurs et 20M@250mm pour les murs extérieurs. Pouvez-vous préciser quelle note est la bonne pour les murs ou si les deux appliquent?	R18 La section A-A/S102 a été révisée, veuillez-vous référer aux zones nuageuses sur S102. Le plan révisé sera publié dans un addenda.
Q19 Le changement de l'unité de roue ABC à l'unité de roue CO2, demandent-ils une unité de roue CO2 de 50lb ou 100lb, tous deux évalués à 20 B.C.	R19 Il doit être de 50lb selon les spécifications. Addenda à suivre.
Q20 Sur le dessin M201, les notes pour le détail 3/M201 disent « nouveau 50mm calendrier 40, classe 1 division 1 pompé sanitaire à la fosse existante SP1/SP2 ». Pouvez-vous confirmer de quel type de tuyau il s'agit? Il n'a pas de spécification dans la division 22 pour les sanitaires pompés.	R20 Toute la tuyauterie sous la dalle, à l'exception de la tuyauterie d'effluent en béton, doit être en fonte. La modification des spécifications sera publiée dans un addenda.
Q21 Également sur le dessin M201, il y a plusieurs notes pour la tuyauterie reliant les drains de tranchée aux regards indiquant « 150 sanitaires en acier », la spécification pour les sanitaires enterrés est pour les tuyaux et les raccords en fonte. Les tuyauteries reliant les drains de tranchée aux regards sont-elles en fonte or en acier noir? Les notes semblent indiquer le noir, mais la spécification dit cast.	R21 Voir A20 ci-dessus.
Q22 Note 4 de dessin M201 « découpez, boucher et enlever des sections de tuyaux d'effluent abandonnés existants sous la dalle ». Pouvez-vous préciser quel type de tuyau sanitaire est actuellement bouché?	R22 Le tuyau d'effluent existant est en fonte.
Q23 Le détail 7/A.012 montre une hauteur différente du mur de béton du réservoir de stockage par rapport à ce qui est montré sur les dessins de structure. Veuillez clarifier la hauteur de mur requise?	R23 Les dimensions indiquées sur 7/A.012 correspondent aux dessins structurels. Les dimensions avec le cercle rouge sont au niveau des trappes d'accès uniquement et cela correspond aux dessins civils, détail D07. L'élévation sur le détail

	7/A.012 correspond à l'élévation de l'une des trappes, l'autre varie légèrement. Les dimensions de l'autre côté du détail 7/A.012 dimensionnent la partie principal du réservoir de stockage et correspondent à la structure. Aucun changement aux documents requis.
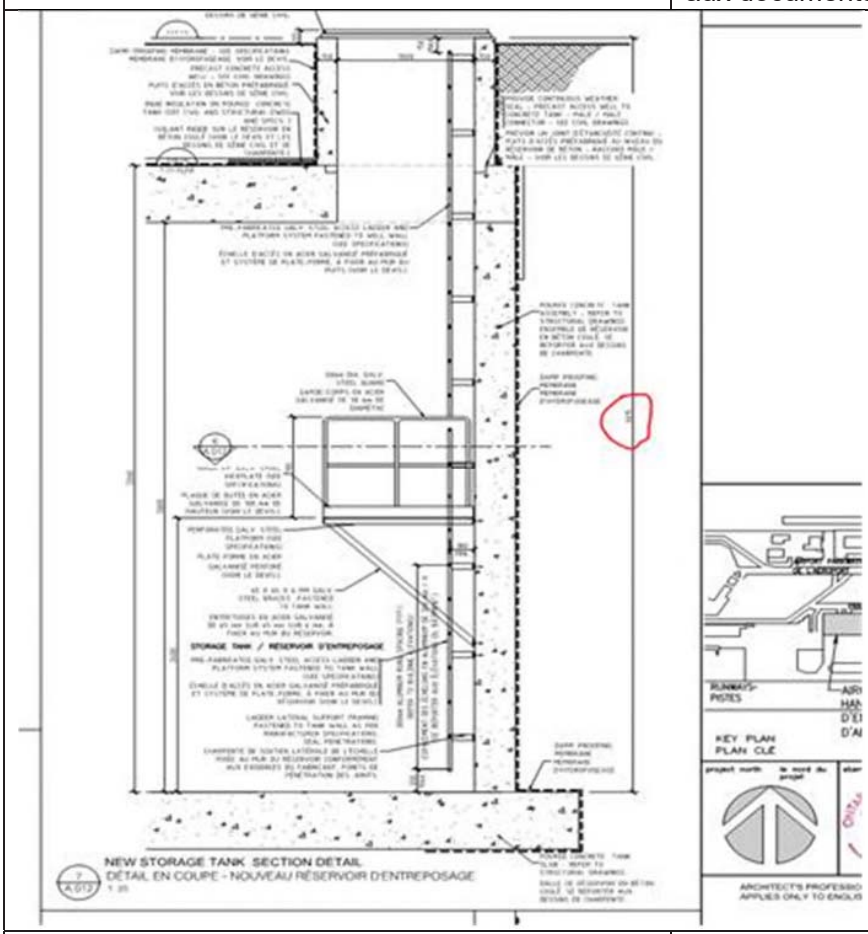	
Q24 Veuillez fournir les forces manquantes de mélange de béton requises pour les semelles et les murs de la salle des vannes du nouvel ajout et le mélange de béton requis pour la dalle intérieure au sol à réintégrer dans le bâtiment du hangar. De plus, les mélanges de béton fournis dans la section 03 30 00 des spécifications ne correspondent pas aux dessins structurels – veuillez les réviser et les mettre à jour.	R24 La résistance à la compression du béton pour les semelles et les murs au-dessus du niveau du sol sera révisé à 25 MPA de type N. Sera modifiée dans l'addenda.
Q25 La note générale 1 sur le dessin A.009 fait référence aux dessins mécaniques M.01 et M.02. Ces dessins ne sont pas fournis. Veuillez vérifier et fournir si nécessaire.	R25 La note sera révisée via un addenda pour lire « Coordonner le travail sur ce dessin avec les dessins structurels et mécaniques ».

Q26 La note 8 sur dessin A.014 pour le plan de plafond réfléchi par suspension partielle indique la finition de la peinture pour la dalle de béton. Veuillez clarifier la note.	R26 La note 8 sera supprimée dans l'addenda.
Q27 Dans le dessin S102 – Plan du toit, dans la zone rouge ci-dessous, il est indiqué 25M x 6552 T2 @ 250 (alt) & 25M x 5700 T2 @ 250 (alt). Devraient-ils être étiquetés T2, ou devraient-ils être B1?	R27 Les étiquettes de renforcement des barres d'armature indiquées seront changées en B1 dans l'addenda.
Q28 Dans le dessin S102 – Plan du toit, dans la zone bleus ci-dessous, il est indiqué 15M x 2400 T2 @ 500 (tour 600 selon les besoins). Veuillez confirmer si cette note est correcte et si l'espacement requis est de 500mm?	R28 Les barres d'armature indiquées doivent être sans dimension, et ils sont espacés à 500 o/c avec 600mm de tour à chaque extrémité.
Q29 Le renfort dans le plan montre souvent pour alterner les barres d'armature. Par exemple, 25M x 6550 T2 @ 250 (alt) & 25M x 5700 T2 @ 250 (alt) Cela signifie-t-il que 25M x 6550 T2 @ 250 doivent être espacés tous les 250mm et 25M x 5700 T2 @ 250 doivent alterner entre eux? Par conséquent, la distance nette entre les deux longueurs de barres différentes sera de 125mm?	R29 Les barres doivent alterner la longueur à 250 o/c, espacement effectif de 250 o/c. Sera modifié dans l'addenda.
Q30 Dans le dessin S102, section A-A/S101 – SECTION CROISÉE, le renforcement du mur est représenté sur le côté de chaque mur. Aussi le bas de chaque mur est montré renfort vertical qui est différent du renfort vertical montré sur le côté des murs. Voir la section « A-A » ci-dessous. Pouvez-vous préciser quel renforcement vertical doit être utilisé?	R30 Nous avons révisé notre renforcement mural dans la section A-A/S102, reportez-vous aux zones nuageuses sur S102 dans l'addenda pour plus de détails.

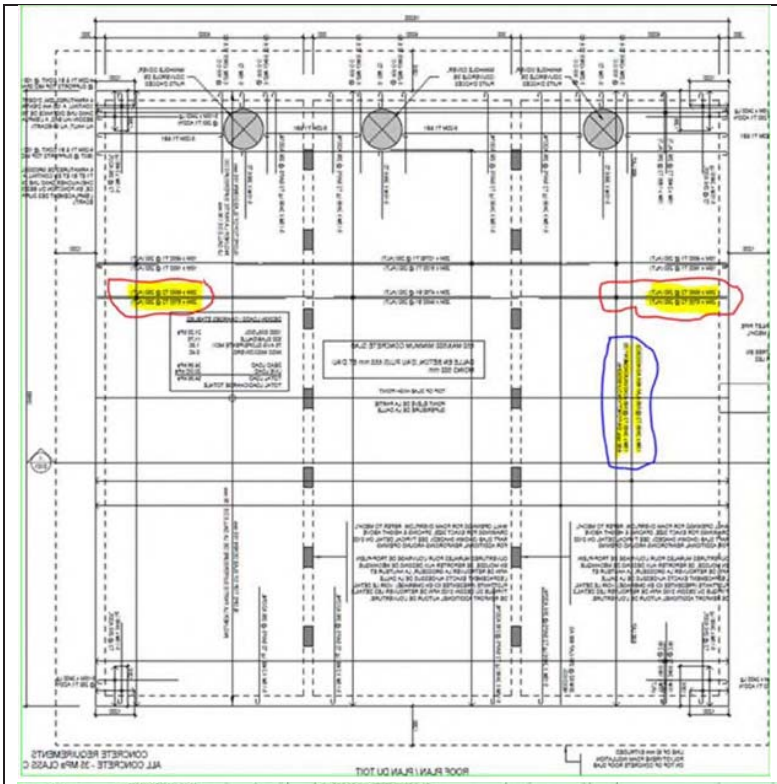

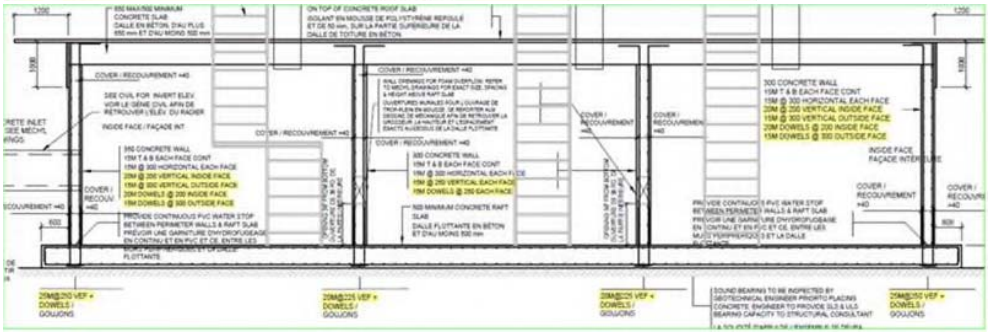

Q31 Le plan de phase T.000 indique la nécessité d'installer un tuyau principal de protection incendie de 300mm dans la phase 1A. Cependant, le travail sous les phases 3A, B, C, D indiquent une rugosité pour le tuyau de 300mm. Veuillez préciser dans quelle phase le tuyau de 300mm sera complété?	R31 Comme indiqué dans la note de la phase 1A, le tuyau de 300mm de diamètre doit être installé dans son intégralité à travers le hangar pendant la phase 1A pour amener l'eau aux valves de zone situées dans le nouvel ajout.
Q32 Le détail 7/A.12 montre une membrane anti-humidité s'étendant sous la semelle du réservoir. Veuillez confirmer si la membrane anti-humidité doit faire le tour de tout le réservoir (y compris les murs, au-dessus de la dalle et sous la semelle du réservoir)?	R32 La membrane anti-humidité doit s'arrêter au bas de la semelle. Une partie de la membrane anti-humidité sous la semelle sera supprimée dans l'addenda.

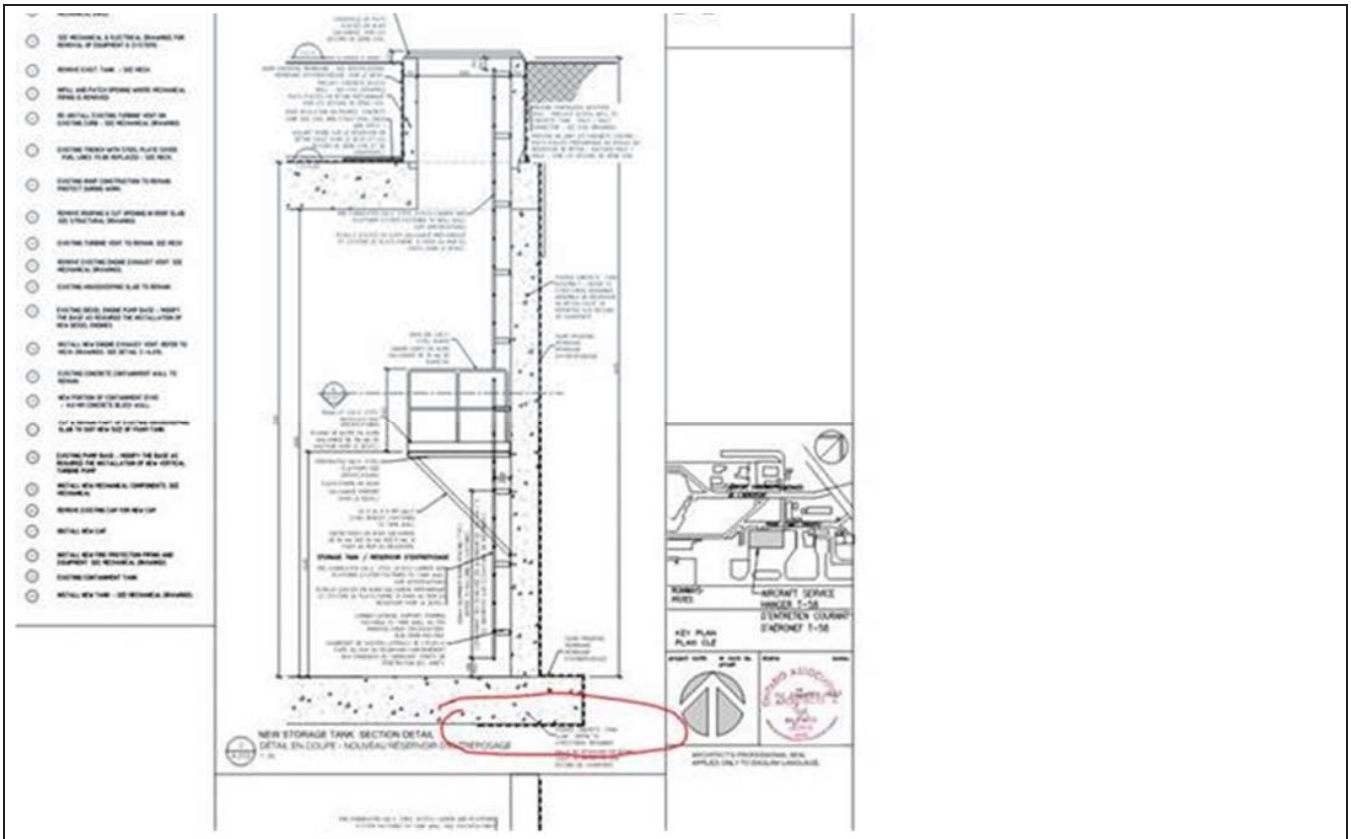

Q33 Pour que le nouveau tuyau principal d'arrosage de 300mm à installer dans le bâtiment de suspension, pouvez-vous confirmer qu'aucun renforcement supplémentaire n'est requis pour la structure du toit pour tenir compte de la charge de tuyau supplémentaire?	R33 Nous avons fourni un détail de support supplémentaire pour le nouveau tuyau principal d'arrosage de 300mm, reportez-vous aux zones nuageuses sur S301 pour plus de détails dans l'addenda.
Q34 Étant donné que la construction d'une nouvelle salle des vannes (phase 1A) et la construction d'un nouveau réservoir de stockage et de travaux civils extérieurs (phase 2) se chevaucheront, pouvez-vous confirmer si ces phases (1A et 2) peuvent être réalisées en même temps?	R34 Le chevauchement des travaux échelonnés est compris et accepté. Toutes les activités de construction et les modifications apportées au plan d'échelonnement sont soumises à l'examen et à l'approbation du représentant du ministère.
Q35 Semblable à la question ci-dessus, pouvez-vous confirmer si la phase 1B pour le remplacement de l'alarme incendie du bâtiment peut être effectuée en même temps que les phases 1A et 2?	R35 Il n'y a actuellement aucune restriction temporelle fixe sur les phases du projet au-delà des dates de mobilisation et d'achèvement substantiel.
Q36 Le dessin A.011 indique l'exigence d'un parement extérieur en métal de type W2 de 2h F.R.R. Il n'y a pas de référence à un parement métallique	R36 Le montage mural est 2 heures feu nominal et cela est accompli par le mur le béton. Le parement est

résistant au feu dans la section des spécifications de revêtement métallique #07 46 13. Veuillez réviser et mettre à jour au besoin.	incombustible seulement et ne contribue pas à l'évaluation du mur.
Q 37 – General notes in structural drawings refers to geotechnical reports for new storage tank and pump building. These reports are not provided. Please advise. GENERAL N 1. ANY DEVIATION FROM THE CONDITIONS SHOWN ON THESE DRAWINGS MUST BE REPORTED TO THE ENGINEER. 2. THIS STRUCTURE HAS BEEN DESIGNED IN ACCORDANCE WITH THE REQUIREMENTS OF PART 4 OF THE 2012 OBC (R2020) and NBCC 2015 3. STANDARDS -CSA STANDARD A23.3-14 DESIGN OF CONCRETE STRUCTURES -CSA STANDARD S16-14 DESIGN OF STEEL STRUCTURES 4. ANY MODIFICATIONS TO EXISTING STRUCTURES ARE TO BE LIMITED TO WORK NOTED ON THESE DRAWINGS. ANY ADDITIONAL OR PROPOSED MODIFICATIONS TO EXISTING STRUCTURES MUST BE APPROVED BY THE ENGINEER 5. FOUNDATIONS .1 ALL FOOTINGS ARE TO BEAR ON IN SITU SOIL OR ENGINEERED FILL. .2 BEARING CAPACITY USED IN THE FOOTING DESIGN IS ASSUMED TO BE SLS= 180 kPa/ULS=250 kPa .3 BEARING SURFACE IS TO BE INSPECTED BY GEOTECHNICAL ENGINEER PRIOR TO PLACING CONCRETE. .4 FOR FURTHER INFORMATION SEE GEOTECHNICAL REPORT PROPOSED UNDERGROUND STORAGE TANK - HANGAR T-58 DATED AUGUST 2019 AND TECHNICAL MEMORANDUM - CONCEPTUAL GEOTECHNICAL DESIGN HANGAR T-58 - PUMP BUILDING AND FOAM SYSTEM DATED MAY 17, 2019 WITH NO. 1894624 .5 STEP FOOTINGS WHERE INDICATED ON PLAN AT THE RATE OF 2 HORIZONTAL TO 1 VERTICAL. 12. .1 .2 .3 .4 13. .1 .2 14. 15.	R 37 – Comme ce document tiers n'est pas disponible en format bilingue, il ne peut pas être fourni pendant le processus d'appel d'offres. Il ne peut être disponible comme document de référence qu'après l'appel d'offres.
Q 38 – Section 1.3 sur la sécurité : dans la section 01 14 00 sur les restrictions de travail, il est indiqué que le coût des escortes de sécurité sera payé par le " représentant du ministère ". Veuillez confirmer si l'intention est de faire payer par le client l'escorte de sécurité requise pour ce projet ?	R 38 – Oui, le représentant ministériel paiera pour l'escorte de sécurité. Toutefois, l'entrepreneur est toujours tenu de fournir une autorisation de sécurité pour tous les travailleurs, conformément au devis 01 00 10, 1.3.3.1.
Q 39 - Les détails 2-4/A0.17 indiquent l'obligation d'appliquer un revêtement ignifuge sur toute la structure exposée existante. Veuillez préciser si le revêtement doit être appliqué sur toute la structure existante, y compris les poutres en acier, les contreventements et le tablier métallique, ou s'il doit être appliqué uniquement sur les poutres existantes et les contreventements transversaux à l'emplacement des nouveaux profilés en aluminium ? Veuillez également préciser s'il est nécessaire d'enlever tout revêtement anti-feu existant ?	R 39 – La partie existante de la structure en acier du hangar à avions a été recouverte d'un revêtement ignifuge. L'ignifugation qui est endommagée par ces travaux doit être réparée. L'ignifugation pour fixer les rideaux d'air est prévue et devra être remplacée pour protéger la structure d'acier existante. Lorsque des éléments mécaniques et électriques seront ajoutés ou retirés, l'ignifugation pourrait être endommagée et il faudra donc l'enlever pour effectuer les travaux. L'ignifugation doit être réinstallée pour protéger la structure d'acier.
Q 40 - Le système d'alarme incendie existant sera-t-il actif jusqu'à ce que le nouveau système soit en parfait état de fonctionnement? Pour clarifier, nous ne pouvons pas réutiliser les conduits d'appareils existants si tel est le cas et nous devrons exécuter une nouvelle infrastructure de conduits dans tout le complexe.	R 40 – Comme indiqué sur les documents. Fournir un lien entre le nouveau panneau d'alarme incendie et l'existant. Chaque boucle complétée quotidiennement pour être transférée vers le nouveau panneau.

Q 41 - Pourrait-il y avoir une allocation en espèces pour faire face aux contournements quotidiens du système existant? Sinon, nous sommes à la merci de l'entrepreneur en alarme incendie du bâtiment de base. Il serait difficile de supposer combien de fois de fausses alarmes ou des problèmes pourraient survenir. De plus, un nouveau fabricant de système aurait du mal à être compétitif s'il ne s'agit pas au minimum d'un prix déterminé.	R 41 – il n'y a pas d'allocation en espèces. L'entrepreneur doit soumissionner selon les dessins et les devis.
Q 42 – Le bâtiment contiendra-t-il des aéronefs pendant les réparations de la dalle de plancher? Le sol sera-t-il accessible par une nacelle à ciseaux ou l'avion sera-t-il gênant?	R 42 – Oui, les aéronefs seront présents dans le hangar à côté des zones de travail échelonnées. Se référer à la division 01 14 00, 1.2.6 pour la protection des aéronefs.
Q 43 - Les employés seront-ils dans les bureaux pendant l'aménagement?	R 43 – Oui, le bâtiment sera occupé.
Q 44 - Clarifiez les problèmes de taraudage existants et le prix pour en résoudre 20. Cela ne devrait-il pas être préoccupant si vous obtenez un nouveau système?	R 44 – Taraudage potentiels. Au cours de la vie du bâtiment, il ne semble pas avoir subi de changements majeurs.
Q 45 - L'alimentation de l'annonciateur nécessitera-t-elle un câble MI pour la source d'alimentation 24 V?	R 45 – Le câble MI n'est pas nécessaire pour l'annonciateur.
Q 46 - Le remplacement des dispositifs de pompe à incendie désactivera le système d'extinction d'incendie pendant une longue période, est-ce acceptable?	R 46 – Référez-vous à la séquence proposée de la phase de construction sur le dessin T.000., Point 3. L'entrepreneur doit fournir une surveillance incendie 24 heures sur 24 pour la durée de toute interruption comme indiqué.
Q 47 - Une allocation en espèces peut-elle être versée à l'entrepreneur en ascenseurs? Sinon, qui est la société d'ascenseurs du bâtiment de base?	R 47 – il n'y a pas d'allocation en espèces. L'entrepreneur doit soumissionner selon les dessins et les devis.
Q 48 - Y a-t-il un support de porte ou des ouvre-portes à arrêter en cas d'alarme? Si oui, peuvent-ils être identifiés sur les plans?	R 48 – Les documents indiquent les commandes de porte existantes. Typiquement, ce sont les volets roulants.
Q 49 - La section 1.5 Exigences en matière de sécurité incendie des Instructions générales divis 01 00 10 indique que des services de surveillance incendie doivent être fournis en cas d'interruption des systèmes d'alarme incendie ou d'extinction des incendies. Nous comprenons qu'il existe déjà	R 49 – L'entrepreneur doit fournir le personnel chargé de la surveillance des incendies. L'entrepreneur doit maintenir une surveillance incendie 24 heures sur 24 pendant toute la durée de l'interruption.

un service de sécurité à temps plein dans le bâtiment. Par conséquent, afin d'éviter d'ajouter des coûts supplémentaires à ce projet, pouvez-vous nous confirmer si les services de sécurité existants peuvent être utilisés pour le service de surveillance incendie ou de gardiennage ? ou si ce travail doit être effectué par l'entrepreneur général ? De plus, les notes sur le plan de phasage T.000 indiquent que la surveillance incendie doit être maintenue 24 heures par jour pendant toute la durée de l'interruption. Si ces travaux doivent être effectués par l'entrepreneur général, faut-il prévoir un service de surveillance 24 heures sur 24 ou seulement après les heures de travail et les week-ends ?	
Q 50 - La section 09 67 23 de la spécification fournie pour le système de revêtement de sol résineux n'indique aucune exigence en matière d'antidérapant. Selon les commentaires du fabricant, le produit demandé aura une surface très glissante (surtout lorsqu'elle est mouillée) et pourrait nécessiter un certain type de matériau antidérapant. Par conséquent, veuillez confirmer si les spécifications fournies pour le revêtement de sol époxy sont suffisantes, ou si un système de revêtement de sol antidérapant est nécessaire ?	R 50 – La résistance au glissement du revêtement de sol doit être suffisante pour l'utilisation requise. Notez que dans l'addendum numéro 1, des gravillons antidérapants ont été ajoutés pour l'aire de lavage des avions.
Q 51 - De plus, il n'y a aucune indication sur les spécifications fournies pour le revêtement de sol en époxy ou sur les dessins pour une base en corniche en époxy ou tout autre type de base au mur au périmètre de la finition du sol. Par conséquent, veuillez confirmer si une base de revêtement de sol est nécessaire et, le cas échéant, veuillez fournir les détails et les exigences.	R 51 – Aucune base n'existe actuellement et aucune base n'est envisagée.
Q 52 - Le plan de phasage T.000 indique que les phases 4 à 7 doivent être réalisées séparément et que chaque phase doit être remise au propriétaire lorsqu'elle est terminée, avec une utilisation restreinte par l'entrepreneur général. Pouvez-vous confirmer si le revêtement de sol en époxy doit être réalisé en plusieurs étapes pour correspondre à la séquence requise ou s'il peut être appliqué après l'achèvement de toutes ces étapes ?	R 52 – L'époxy du sol doit être achevé en plusieurs phases, comme indiqué.

Q 53 - Certaines des réponses fournies dans les addenda 8 et 9 font référence à des détails et des informations supplémentaires révisés qui ne sont pas fournis dans le cadre des addenda. Veuillez voir les exemples suivants tirés des addenda 8 et 9. Veuillez nous en informer.	R 53: Les plans du dessin S102 ont des marqueurs de section qui indiquent 'A' sur S101. L'emplacement a été changé en S102 et la section à laquelle il est fait référence est située directement au-dessus du plan de la toiture sur le dessin S102. Toutes les informations nécessaires sont indiquées.
Q 54 – En comparant le dessin E303 (note 9) et le dessin E308 (note 3) ainsi qu'en comparant le dessin E304 (note 8) et le dessin E309, je ne suis pas certain que l'intention soit d'avoir deux ensembles de capteurs de flamme au même endroit (un à 5 mètres au-dessus de la dalle du plancher fini, et un à 1,2 mètres au-dessus de la dalle du plancher fini). Veuillez confirmer.	R.54 - comme indiqué sur les documents, il existe deux (2) ensembles de détecteurs de flamme. Les détecteurs de flamme inférieurs sont montés à 1200 mm A.F.F. et les détecteurs de flamme supérieurs sont montés à environ 5 mètres A.F.F.
Q 55 - En ce qui concerne les détecteurs de flamme, pouvez-vous confirmer que tous les détecteurs de flamme existants indiqués doivent être remplacés par des nouveaux ? En général, les dessins montrent que les dispositifs d'alarme incendie existants doivent être retirés et que les nouveaux dispositifs doivent être montrés à côté, mais pour les détecteurs de flamme, seuls les dispositifs existants sont montrés avec une note typique pour en fournir un nouveau.	R.55 - Tous les détecteurs de flammes doivent être remplacés.